

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 28 AVRIL 2016

DELIBERATION N°BC/2016.00142

**RENOUVELLEMENT D'ADHESION DE SAINT-ETIENNE METROPOLE AU GRAIE
– ANNEE 2016**

Le Bureau communautaire a été convoqué le 22 avril 2016

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de présents : 39

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 39

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, M. Paul CELLE, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Christian FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO, M. Roland GOUJON, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Raymond JOASSARD, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, M. Yves MORAND, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Marc PETIT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Joseph SOTTON, M. Jean-Marc THELISSON, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Alain BARRIER, M. Marc CHAVANNE, M. Gilles ESTABLE, M. Daniel JACQUEMET, M. Yves LECOCQ, M. Pascal MAJONCHI, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Claude SCHALK, M. Gérard TARDY, M. Georges ZIEGLER

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

REÇU EN PREFECTURE

Le 10 mai 2016

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20160324-D20160014210-DE

DATE D'AFFICHAGE :20160510

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 28 AVRIL 2016

RENOUVELLEMENT D'ADHESION DE SAINT-ETIENNE METROPOLE AU GRAIE – ANNEE 2016

Le GRAIE (Groupe de Recherche Rhône-Alpes sur les Infrastructures et l'Eau) est une association créée en 1985 qui vise à mobiliser et mettre en relation les acteurs de la gestion de l'eau et à contribuer à la diffusion des informations et des résultats de recherche dans ce domaine, sur les aspects juridiques, méthodologiques et techniques. Il regroupe près de 300 adhérents, essentiellement représentants des collectivités territoriales, de bureaux d'études, d'organismes de recherche et de services de l'Etat.

L'action du GRAIE vise en particulier à partager une culture basée sur la connaissance et l'échange d'expérience, afin d'améliorer les pratiques en matière de gestion de l'eau. Son rôle est aussi d'élaborer et de présenter des propositions à l'Etat et aux diverses autorités et partenaires au niveau national, afin de bâtir ou d'améliorer le cadre réglementaire pour la gestion de l'eau sur les territoires. Il représente ainsi un collectif de collectivités, de scientifiques et de partenaires techniques rassemblés par une volonté commune de rechercher les meilleures solutions pour tous.

L'action du GRAIE est développée selon trois axes thématiques :

- mieux lier aménagement et gestion de l'eau, promouvoir des solutions alternatives et maîtriser l'impact des rejets sur les milieux récepteurs,
- mieux intégrer les risques pour la santé dans la gestion de l'eau et de l'assainissement,
- mieux gérer les milieux aquatiques en intégrant toutes leurs dimensions.

Les moyens d'action développés par le GRAIE sont de trois types :

- il anime différents groupes de travail et réseaux régionaux sur l'assainissement et la gestion des eaux pluviales urbaines, forces de propositions techniques, méthodologiques et réglementaires,
- il anime également trois dispositifs de recherche : la ZABR (Zone Atelier « bassin du Rhône »), l'OTHU (Observatoire de Terrain en Hydrologie Urbaine) et SIPIBEL (Site pilote de Bellecombe sur les effluents hospitaliers et stations d'épuration),
- il organise régulièrement des rencontres, conférences et colloques, de locales à internationales, favorisant la compréhension et l'application des textes réglementaires, l'accès à la connaissance technique et aux résultats de recherche, ainsi que les échanges d'expérience ; il met à la disposition de tous les résultats de ses travaux via son site internet.

Compte tenu de l'intérêt que présente cette association dans le cadre de la problématique Assainissement-Rivière, il est proposé de renouveler l'adhésion de Saint-Etienne Métropole à l'association GRAIE pour l'année 2016.

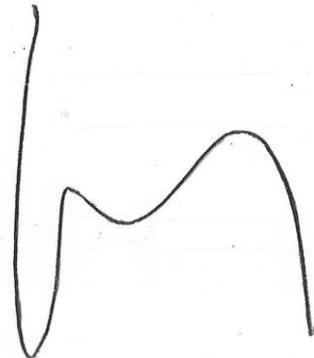
La cotisation 2016 s'élève à 424 € pour la Communauté Urbaine. La dépense sera imputée sur les crédits de fonctionnement inscrits au budget principal au titre des cotisations ASSA-6281 destination ASSCOLL.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **renouvelle l'adhésion de Saint-Etienne Métropole à l'association GRAIE pour l'année 2016,**
- **autorise Monsieur le Président à signer les différents actes nécessaires à cette adhésion.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le Premier Vice-Président,**

A handwritten signature in black ink, consisting of a tall vertical stroke on the left, a small loop, and a larger, rounded shape on the right.

Hervé REYNAUD